

Les 35 mesures du plan de lutte contre la fraude fiscale, sociale et douanière

A+ | A- | 

02/06/2023

Le Gouvernement présente sa feuille de route pour agir contre la fraude aux finances publiques, qu'elle soit fiscale, sociale ou douanière. Des moyens sans précédent seront déployés au cours des cinq prochaines années.



©Eisenhans - stock.adobe.com

Rétablir la confiance, la justice et l'efficacité de la puissance publique : tel est l'objectif du vaste **plan de lutte contre tous les types de fraude** annoncé par le ministre chargé des Comptes publics, Gabriel Attal. Ce sont des moyens sans précédent qui vont être mis en place, tant sur le plan humain que budgétaire, pour que l'argent public fraudé soit rendu aux services publics des Français.

Avec cette feuille de route, le Gouvernement entend poursuivre les efforts fournis en 2022, année aux résultats historiques en matière de lutte contre la fraude : **14,6 milliards d'euros de mises en recouvrement** par les services des impôts, **800 millions d'euros redressés** par les Urssaf et **700 millions de fraudes aux prestations repérés et évités**.

Le plan contre la fraude : 35 mesures autour de 5

Le plan contre la fraude : 35 mesures articulées autour de 5 axes prioritaires

La feuille de route gouvernementale en matière de lutte contre l'ensemble des fraudes comprend **35 mesures articulées autour des cinq grands axes suivants** :

1. S'adapter aux enjeux numériques
2. Sanctionner plus justement et plus fortement
3. Mieux lutter contre les fraudes à l'international
4. Agir plus collectivement pour être plus efficaces
5. Approfondir la relation de confiance pour les usagers de bonne foi

Axe 1 - S'adapter aux enjeux numériques

Adapter les outils numériques de détection



Améliorer le traitement des fraudes commises en ligne



Axe 2 - Sanctionner plus justement et plus fortement

Créer un dispositif interministériel de lutte contre les fraudes aux aides publiques



Lutter contre les sociétés éphémères ou qui organisent leur insolvabilité sans acquitter leurs dettes sociales et fiscales



Améliorer les outils de prévention et de contrôle en matière de fraude sociale



Renforcer les dispositifs de sanction en matière de fraude fiscale et sociale



Axe 3 - Mieux lutter contre les fraudes à l'international

Lutter contre la fraude à la résidence sociale et fiscale



Renforcer la position de l'administration fiscale vis-à-vis des multinationales en matière de contrôle des prix de transfert



S'armer de nouveaux outils contre la fraude et l'évasion fiscale internationales



Axe 4 - Agir plus collectivement pour être plus efficaces

Renforcer la capacité de judiciarisation des fraudes aux finances publiques



Approfondir les coopérations institutionnelles en matière de lutte contre la fraude



Axe 5 - Approfondir la relation de confiance pour les usagers de bonne foi

Placer la relation de confiance au cœur des relations avec les entreprises



Inciter à la régularisation fiscale et sociale



Les grands objectifs en matière de lutte contre la fraude

Fraude fiscale

- ▶ + 25 % de contrôles fiscaux sur les particuliers, principalement les plus fortunés
- ▶ + 3 Mds€ de recettes supplémentaires collectées d'ici 2027 grâce à la facturation électronique

Fraude douanière

- ▶ 100 filières criminelles démantelées ou entravées par an à horizon 2025
- ▶ 33 000 infractions relevées par an sur les envois de fret express et postal à l'horizon 2025

Fraude sociale

- ▶ 5 Mds€ de redressements par les Urssaf d'ici 2027
- ▶ 3 Mds€ de préjudice détecté et évité par les CAF et les caisses de retraite

Presse

Dossier – Feuille de route du plan « Lutte contre toutes les fraudes aux finances publiques » < <https://presse.economie.gouv.fr/01062023-dossier-de-presse-feuille-de-route-du-plan-lutte-contre-toutes-les-fraudes-aux-finances-publiques/> > – 01/06/2023

Aller plus loin

Lutte contre la fraude fiscale et douanière : les premières mesures annoncées

Fraude sociale : présentation du plan de lutte

Partager la page

